

qu'à ordonner à un de vos disciples de tenir le pinceau et d'écrire à votre place; ce serait alors suffisant."

Pour moi, j'ai pensé que le *Hao-li* était l'endroit où se trouvaient les vestiges du sacrifice *chan* sur le *Chö-cheou*, que c'était aussi le lieu où la dynastie *T'ang* avait reçu un don céleste. Si maintenant on permet qu'une médiocre composition de ma vieillesse attache mon nom à cette colline, en vérité cela répond à mes désirs et je n'aurais pas osé tant espérer. C'est pourquoi j'ai ajouté quelques paroles pour faire cette notice. Si cependant je n'ai rien écrit sur les princes qui, comme *Wou-houai*, firent les sacrifices *fong* et *chan*, et sur les souverains qui, comme *Yu*, firent l'inspection des fiefs, c'est par un sentiment de respect pour le *T'ai chan* <sup>1)</sup>.

A contribué à l'érection de ce monument *Tchang Tche-chouen* <sup>2)</sup> ayant les titres de: grand maître vastement doué, élevé et profond, qui porte à l'extrême la vertu, et qui pénètre le premier principe, — *t'i-tien* (directeur) du Pic de l'Est, — fonctionnaire chargé de la surveillance des travaux, — et en même temps *t'i-tien* (directeur) général de la religion taoïste dans le district de *Tong-p'ing*.

A érigé la stèle *T'ou-pou-chen*, descendant héréditaire du prince qui eut le titre de grand précepteur, — grand officier du premier rang du second degré, — *ta-lou-houa-tch'e* (darougha) du district de *Tong-p'ing* — et en même temps

---

aucune peine puisqu'il est déjà parfaitement informé de tout ce qui concerne le *T'ai chan*.

1) Dans cette inscription, l'auteur a passé sous silence l'histoire des douze souverains de la haute antiquité qui firent les sacrifices *fong* et *chan*, le premier de ces souverains se nommant *Wou-houai* (cf. *Sseu-ma Ts'ien*, trad. fr., t. III, p. 423); il a également passé sous silence ce que raconte le *Chou king* sur l'inspection des fiefs par l'empereur *Chouen* qui alluma un bûcher sur le *Tai tsong*. La raison de ces omissions est que ces faits doivent être réservés pour l'inscription consacrée spécialement au *T'ai chan*.

2) Cf. p. 357, lignes 5—9.